



Compte-rendu du CHSCT du 13 avril 2022

Ce CHSCT exceptionnel s'est réuni suite aux agressions dont ont été victimes nos collègues de l'accueil de la Cité Administrative.

En ce 1^{er} avril, les agents d'accueil s'attendaient à des canulars mais pas à se faire agresser verbalement par une mamie de 85 ans, ou voir un contribuable faire le tour du guichet ou encore se faire copieusement insulter par un duo mère-fille.

A l'arrivée 2 agents traumatisés en accident de travail et un signalement déposé auprès du Procureur de la République.

Pour information, seul le duo mère-fille a été identifié.

Lors des débats, nous rappelons à notre directeur que les services de la DGFIP sont souvent une cible pour ceux qui souhaitent exprimer un ressentiment envers l'État ou les institutions publiques.

De plus, les difficultés financières croissantes de certains de nos concitoyens peuvent les pousser à des actes violents. Les personnels sont donc exposés à diverses formes d'agressions : verbales, physiques, menaces voire pire...

L'étude des faits met à jour certaines carences dans la chaîne d'alerte face à la menace.

Suite au déclenchement de l'alarme après la 3^{ème} agression, la société de télésurveillance qui analyse rapidement la situation n'a pu qu'au bout de 4 appels basculer sur le téléphone d'un Chef de Service, pas de chance, il était en formation.

Notre Direction va donc communiquer auprès des Chefs de Service pour leur rappeler certains protocoles et veiller aussi à la formation des agents d'accueil pour prévenir de telles agressions.

Pour notre Directeur, le fait des suppressions d'emplois n'est pas un facteur d'augmentation des incivilités, nous lui laisserons de tels propos.

Rappelons toutefois, que la suppression de moyens et de personnels, engendrant des plages de plus en plus restreintes d'ouverture au public, contribue à un contexte anxigène pour les contribuables.

L'expertise de l'accueil de la Cité Administrative démontre certaines carences, aucune issue de secours pour les agents se trouvant au guichet, ou encore aucune issue de secours dans les box d'accueil.

La mise en place d'un chemin de fuite pour les agents du guichet va être mis en place rapidement (3 semaines selon la Direction)

Concernant le droit de retrait des agents au vu de telles situations, il est laissé à l'initiative des Chefs de service

Aux dires de notre Directeur c'est aux Chefs de service de prendre de telle initiative, à revoir...

Pour nous il est obligatoire de fermer rapidement le site dans le cas d'agressions de ce type.

La question sur l'arrivée de la Trésorerie Amendes est tranchée par notre Direction.

La trésorerie Amendes déménagera après l'installation de l'ensemble des services sur la Caserne Thiry.



Pour ce qui est des vigiles, ils seront présents pendant toute la campagne sur les centres de LONGWY, BRIEY et TOUL. Uniquement les 15 premiers jours de la campagne et les 15 derniers avant la date limite de la déclaration papier sur les Centres de LUNEVILLE, PAM, NANCY et VANDOEUVRE.

Vos représentants **FO DGFIP 54** :

Didier HOUILLON
Jean-Louis SZATMARI